Réunion du Conseil Municipal du 27 Août 2020

Le vingt-sept du mois d'août deux mil vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

<u>Membres présents</u>: GUILLARME Christophe, PALMIER Mireille, MARTINON Fabien, BLANCHARD Nathalie, adjoints, PONCET Edouard, conseiller délégué, BAYARD Joëlle, BORDET Gérard, DUBOIS Dominique, FAJWISIEWICZ Olivier, ETAIX Fabienne, GRANGE Lorène, SESSIECQ Philippe, CHIRAT Michelle, Christophe GERARD.

Absents excusés : BEFORT David donne pouvoir à Fabien MARTINON

Secrétaire de séance : Gérard BORDET

Avant de débuter la réunion, les membres du conseil municipal ont visité les locaux du restaurant qui sont en cours de travaux.

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

CREATION D'UN POSTE DE 4ème ADJOINT – Délibération 2008001

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'un 4^e adjoint.

Décision du conseil municipal:

POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0

<u>ELECTION D'UN QUATRIEME ADJOINT – Délibération 2008002</u>

Monsieur le Maire demande à l'assemblée qui est candidat pour le poste de 4^{ème} adjoint. Edouard PONCET est candidat au poste de 4^e adjoint.

Vote à bulletin secret

Décision du conseil municipal :

POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0

TAUX INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS ET TABLEAU DES INDEMNTIES – Délibération 2008003

Suite à l'élection du 4^{ème} adjoint, Monsieur le Maire propose de voter les taux des indemnités du maire et des adjoints, titulaires de délégations, en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Décision du conseil municipal :

POUR	: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0
------	------	-----------	---------------	----------

RETRAIT DE TROIS DELIBERATIONS - 2008004

Monsieur le Maire propose de retirer les délibérations 2005004-2005005-2005006

POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION : 0	NPPAV: 0
1.001(1.20	00111112	71201211101110	141 1740 10

ELECTION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSON LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) POUR LA CCFE – Délibération 2008005

Monsieur le Maire expose que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est créée par le Conseil Communautaire, elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées.

Chaque conseil municipal est invité à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant,

Vu la candidature de Monsieur GUILALRME Christophe pour siéger en tant que titulaire, Vu la candidature de Madame PALMIER Mireille pour siéger en tant que suppléante,

Monsieur GUILLARME est désigné en tant que membre titulaire et Madame PALMIER est désignée en tant que suppléante pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes de Forez-Est.

Décision du conseil municipal :

POUR: 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 NPPAV: 0	POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0
---	----------	-----------	---------------	----------

ELECTION D'UN REPRESENTANT A LA CIID (COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS) POUR LA CCFE – Délibération 2008006

Monsieur le Maire expose que la Commission Intercommunale des Impôts Directs, est obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition des communes membres.

Monsieur le Maire propose Monsieur Michel GRAND pour siéger en tant que titulaire à la CIID de la Communauté de Communes de Forez Est.

Décision du conseil municipal :

DEVIS VOIRIE RUE DU PALAIS - 2008007

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider le devis de l'entreprise TPCF d'un montant de 3292,00 € HT pour des travaux de voirie : Béton bitumineux et aménagement d'une tête de pont vers le passage à niveau rue du Palais.

Décision du conseil municipal :

POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0

DEVIS TRAVAUX EGLISE - 2008008

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider le devis de l'entreprise MAILLAVIN d'un montant de 15 747€ HT pour les travaux à l'église.

POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION : 0	NPPAV: 0
1.001(1.20	00111112	71201211101110	141 1740 10

DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)- 2008009

Monsieur le Maire rappelle l'approbation du devis de l'entreprise Maillavin.

Au titre de ces travaux, la commune est susceptible de bénéficier de la dotation de soutien à l'investissement local (appel à projets complémentaire 2020-2021) proposée par l'Etat.

Monsieur le Maire propose donc de demander une subvention à l'Etat au titre de la DSIL.

Décision du conseil municipal :

POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0
----------	-----------	---------------	----------

<u>BAIL COMMERCIAL RESTAURANT – BAIL APPARTEMENT ANNEXE – CONTRAT DE MISE A DISPOSITION</u> <u>MOBILIERS ET MATERIELS - 2008010</u>

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le bail commercial avec la SARL NACIVENS pour le restaurant, le bail de l'appartement annexe du restaurant, et le contrat de mise à disposition des mobiliers, matériels et licence du restaurant à compter du 1^{ER} octobre 2020.

Décision du conseil municipal :

	POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0
--	----------	-----------	---------------	----------

AVANCE BUDGET PRINCIPAL/BUDGET COMMERCES - Délibération 2008011

Monsieur le Maire rappelle qu'une avance de 90 000 € du budget principal vers le budget commerces a été validée lors du vote des budgets primitifs 2020.

Cette avance a été budgétée en vue de financer des travaux d'investissement pour la remise aux normes du restaurant. Il convient de fixer les modalités de remboursement de cette avance : les loyers, le droit d'entrée ainsi que la vente échelonnée du matériel devront permettre un remboursement en cinq ans de la somme de 90 000 €. Un versement sera effectué annuellement du budget commerce vers le budget principal, à partir du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2025.

Décision du conseil municipal :

POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0
----------	-----------	---------------	----------

<u>DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMERCES – Délibération 2008012</u>

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Dépense : Chap 21 +14 000 € Recette : Chap 13 +14 000 €

Décision du conseil municipal :

POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0
----------	-----------	---------------	----------

DEVIS MISE AUX NORMES DU RESTAURANT – Délibération 2008013

Afin de mettre aux normes l'établissement, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider les devis suivants :

- Pose d'une isolation phonique dans la salle du restaurant : Entreprise DENIS pour 2109 € HT
- Electricité et installation d'une hotte : AXES CONNEXION pour 5460 € HT
- Tourelle + machine à glaçon : VDF pour 3283.56 € HT

Décision du conseil municipal :

POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0

DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENT POUR LES TRAVAUX DU RESTAURANT- 2008014

Monsieur le Maire rappelle l'approbation des devis DENIS, VDF et AXES CONNEXION et MONTABONNEL pour un montant total de 10 852.60 € hors taxes.

Au titre de ces travaux, la commune est susceptible de bénéficier d'une subvention proposée par le Département au titre de l'enveloppe solidarité.

Monsieur le Maire propose donc de demander une subvention au Département au titre de l'enveloppe solidarité.

Décision du conseil municipal :

DEMANDE DE SUBVENTION REGION POUR LES TRAVAUX DU RESTAURANT ET DE L'EGLISE - 2008015

Monsieur le Maire rappelle l'approbation des devis pour les travaux du restaurant et de l'église. Au titre de ces travaux, la commune est susceptible de bénéficier d'une subvention proposée par la Région. Monsieur le Maire propose donc de demander une subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du bonus relance 2020-2021.

Décision du conseil municipal :

POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0

DEVIS CHAUFFAGE RESTAURANT - 2008016

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider le devis de l'entreprise MONTABONNEL d'un montant de 4 992€ HT pour le remplacement de la chaudière gaz et des radiateurs de l'appartement annexe du restaurant.

Décision du conseil municipal :

POUR: 15	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0
----------	-----------	---------------	----------

QUESTIONS DIVERSES:

- ILLIWAP: Fabien MARTINON présente l'application ILLIWAP (voir annexe)
- CCFE:
- Commissions intercommunales : Monsieur le Maire propose aux conseillers qui le souhaitent de se positionner.
- Réflexion sur l'uniformisation à venir des tarifs de collecte des ordures ménagères gérées par la CCFE. Avantages et inconvénients du passage à la Taxe ordures ménagères (TOM) ou du maintien de la Redevance ordures ménagères (ROM)
- Avantages et les inconvénients d'une éventuelle adhésion au groupement d'achat voirie de la CCFE à étudier
- Deux radars pédagogiques mis à disposition par la CCFE seront installés rue du champ de course du 13 octobre au 27 octobre. Prix de la location : 75 €/radar pour 2 semaines
- FOREZ DONZY FOOTBALL CLUB: Délibération 2008017: Subvention de 1500 € pour l'année 2020/2021 en compensation de l'intervention d'un éducateur durant le temps de garderie deux jours par semaine.

Validé à l'unanimité

- <u>ADMR</u>: En raison du COVID, demande de prêt d'une salle de réunion au mois de septembre Accord du conseil à titre exceptionnel cette année.
- **DON DU SANG** le 16 septembre
- ECLAIRAGE PUBLIC : passage en éclairage LED des lampadaires route de Rozier

TOUR DE TABLE :

- Gérard BORDET évoque la réunion du SIEL
- Olivier FAJWISIEWICZ évoque la réunion avec la SAFEGE et la CCFE pour préparer le transfert de la compétence eaux usées, eaux pluviales.
 - Brocante du 13 septembre annulée
- Joëlle BAYARD est déléguée tourisme
- Dominique DUBOIS : Présence d'ambroisie au lieu-dit la Côte. Usage indu de la place handicapée derrière l'église.
- Fabien MARTINON : Inscriptions MJC 5-9 et 12 septembre. Bilan de la réunion associations qui s'est tenue en juillet
- Edouard PONCET: prise de connaissance des voiries de la commune avec la commission voirie.
 Dépôts sauvages de gravats.
- Fabienne ETAIX : lettre infos (la question lui a été posée sur le coût des impressions couleur : différence infime avec le noir et blanc) et problème de vitesse rue du champ de course
- Nathalie BLANCHARD : fleurissement communal Nature et patrimoine Montagnes du Matin Département pour le label des fleurs
- Mireille PALMIER : informations rentrée 2020 118 élèves à l'école Nouvelle enseignante Isabelle Lacroix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35 Prochain conseil le 24 septembre.